

RENOUVELLEMENT FORESTIER PARCELLES 75B ET 195A

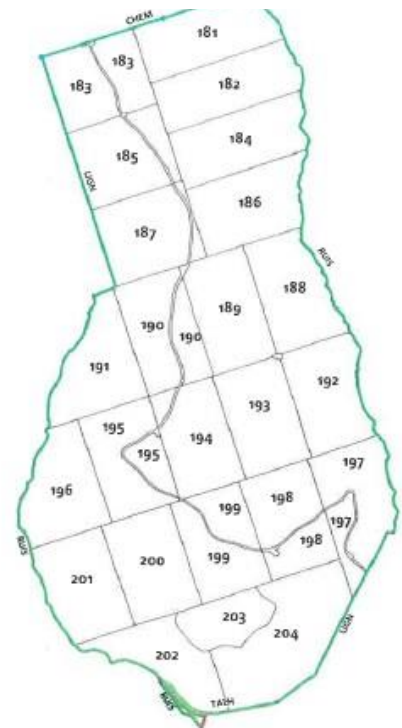
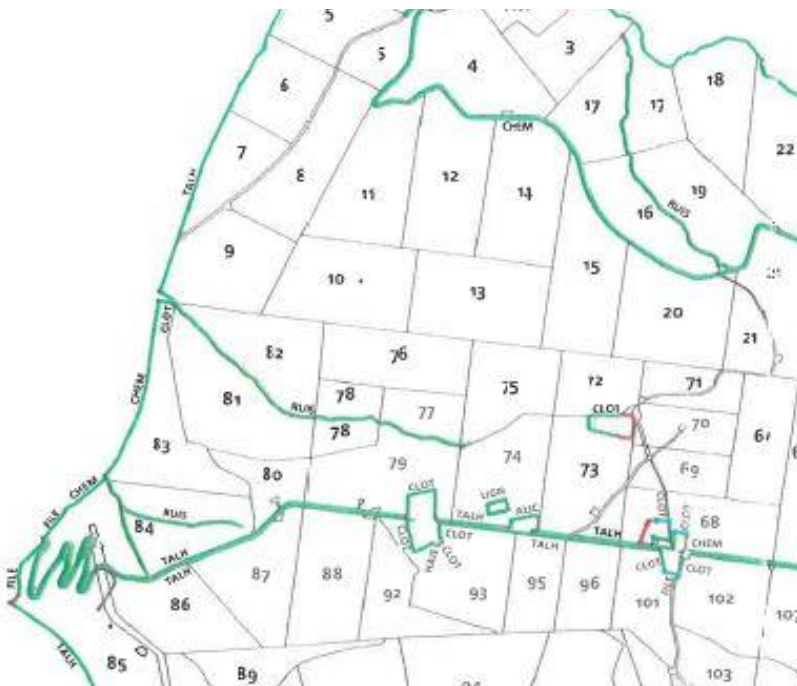
La crise « scolytes » impacte la forêt communale de Revin. Aussi, la ville a décidé d'engager des travaux de reconstitution de peuplements avec la collaboration de l'ONF.

L'objectif poursuivi est de reconstituer et d'adapter la forêt communale au changement climatique.

A ce titre, les travaux de renouvellement forestier dans les parcelles 75B et 195A, sur une surface de 10,22 ha, bénéficient d'une subvention de l'Etat dans le cadre du volet renouvellement forestier du Plan de Relance.

L'aide accordée par l'Etat s'élève à 31 587,75 € sur un montant d'opération de 76 170 € HT.

Période de réalisation du chantier : automne / hiver 2023-2024.



Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU